

CHARGEURS (LES). — Territoire faisant suite au nord à celui de Champillon et se bornant au nord au chemin des *Grands-Violets* (grands sentiers). Il est borné au couchant par le chemin de fer, et au matin par *le sentier des Chargeurs*. Nous ne connaissons pas l'étymologie de ce nom à moins qu'on ne veuille y voir un ancien souvenir des *sablonniers* qui venaient jadis y charger leurs bateaux de sable. Cette étymologie est d'autant plus probable que le territoire qui lui fait suite, au levant, se nomme, dans le plan [de 1783, *les Sablières* et confine à la Saône.

CHÂRRIÈRE-GÂYET, TREVE-GAYET, CHAMP-GAYET. — Les Gayet sont d'une ancienne famille de Saint-Cyr, autrefois riche en bien, comptant des notaires dans son sein et ayant laissé son nom à la *Charrière Gayet* aujourd'hui *chemin de la rue Gayet*, n° 9. Cette rue depuis le *trêve Gayet* (maisons Guillot et Mortier, la 1^e de Saint-Cyr, la 2^e de Colonges) jusqu'au haut de Colonges, sépare Saint-Cyr à gauche de Colonges à droite.

En 1561, un Gayet était notaire à Saint-Cyr et à la même époque où Jean Debombourg l'était à Colonges. Aussi ces deux familles s'unirent-elles plusieurs fois, de 1662 à 1731, Claude Dsbombourg était le mari de Françoise Gayet ; de 1694 à 1758, Barthélémy son fils, avait pour femme Claudine Gayet, etc., etc.

CHAUX (LA). — Le plus ancien titre où il est fait mention de *la Chaux* est une charte de l'abbaye d'Âinay, de l'an 1015. Voici l'analyse de ce document antique et précieux pour Saint-Cyr et Colonges dont le hameau actuel de *la Chaux* dépend.

« Au nom de Dieu, moi, Franberge, je donne à Dieu et à Saint-Martin (d'Âinay) et à ses moines deux *algias* (deux bichérées?) de vigne qui sont situées dans le pays lyonnais, canton du Mont-d'Or, *villa de la Chaux* (villa Calciensis) à la condition que tant que je vivrai on me donnera quatre setiers de vin et deux de froment. Après ma mort, ces biens reviendront aux moines à la